



graphiprÉvention

25

ans à vous informer et soutenir en prévention

Des services personnalisés adaptés à vos besoins!

Depuis 25 ans, l'ASP imprimerie est au service des entreprises, des employeurs et des travailleurs du secteur de l'imprimerie pour les aider à améliorer les conditions de santé et de sécurité au travail. Ces services se traduisent notamment par du conseil et de l'assistance pour faciliter l'identification des dangers, la recherche de solution ou la mise en place de mécanismes durables en prévention.

Différents services de conseil et d'assistance peuvent vous être fournis par nos conseillers en prévention.

- ▶ Bilan sommaire de prévention : pour vous aider à faire le point sur votre situation, identifier vos atouts et vos voies d'amélioration
- ▶ Bilans et plans d'action spécifiques sur les divers éléments de votre programme de prévention (ex. partage des rôles et des responsabilités, prévention incendie, enquête et analyse des accidents, inspection)
- ▶ Sécurité des machines : analyse simplifiée des tâches, évaluation des risques, implantation du cadenassage
- ▶ Démarche d'intervention pour la prévention des troubles musculo-squelettiques
- ▶ Conduite préventive des chariots élévateurs, transpalettes, plateformes élévatrices
- ▶ Assistance pour la mise sur pied ou le fonctionnement de votre comité SST.

Une section du site Web de l'ASP imprimerie est aussi réservée aux services de conseil à distance : [www.aspimprimerie.qc.ca / Prévention@distance](http://www.aspimprimerie.qc.ca/Prevention@distance). En y accédant, vous pourrez utiliser des outils d'auto-évaluation pour obtenir un bilan personnalisé ou même un plan d'action sur mesure. Divers outils de gestion sont aussi proposés, notamment pour établir le mode de fonctionnement de votre comité.

Depuis 25 ans l'ASP imprimerie est au service des entreprises, des employeurs et des travailleurs du secteur de l'imprimerie. Peut-on vous aider? ■

Marie Ménard
Directrice générale



L'assemblée générale annuelle de l'ASP imprimerie : un des plus importants rassemblements des gens du secteur de l'imprimerie.

Au sommaire

- ▶ Pour atteindre la conformité en santé et sécurité du travail
- ▶ Calendrier des sessions multi-entreprises - automne 2008
- ▶ L'assemblée générale annuelle de l'ASP imprimerie en photos
- ▶ Une idée de prévention de Quebecor World LaSalle
- ▶ Dynamisez votre comité SST

Le graphiprévention est publié par l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes

ASP imprimerie

7450, boulevard des Galeries-d'Anjou bureau 450, Anjou (Québec) H1M 3M3

☎ 514 355-8282

☎ 514 355-6818

www.aspimprimerie.qc.ca

Conseil d'administration

- Association des quotidiens du Québec
Jacques Tousignant
- Conseil patronal de l'imprimerie du Canada
Geneviève Émond
Pierre-Paul Paradis
Jean-Marc Robert
Normand Sarault
- Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt
Stéphane Pimparé
- Fédération nationale des communications
Gilles Duguay
- Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier, section locale 145
Michel Handfield
- Teamsters/Conférence des communications graphiques, section locale 555M
Gaétan Cajolais
Larry Myles

Direction générale

Marie Ménard

Rédaction

Denise Laganière

Marie Ménard

Mise en page

Hélène Trudel Design

Impression

JB Deschamps

Tirage 7 000 exemplaires

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISSN 0829-4860 4^e bimestre 2008

Bien que cette publication ait été élaborée à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'ASP imprimerie, ses administrateurs et son personnel n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation du contenu, des produits ou des services mentionnés. Toute reproduction d'un extrait de cette publication doit être autorisée par écrit par l'ASP imprimerie et porter la mention de sa source.

Pour atteindre la conformité en santé et sécurité

Un bilan pour faire le point

La Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST) a été adoptée en 1979 dans le but d'éliminer à la source même des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs. Toutes les entreprises au Québec sont tenues de s'y conformer.

Votre entreprise répond-elle à ses exigences? Avec votre collaboration, les conseillers de l'ASP imprimerie peuvent établir votre bilan sommaire en prévention en santé et sécurité du travail afin de vous aider notamment à déterminer où en est votre entreprise dans la réalisation des activités dites de conformité. Ainsi, il vous sera plus facile d'orienter vos actions dans ce domaine.

Bilan en prévention de la santé et sécurité du travail

Activités de prévention	Étape de réalisation des activités					Commentaires
	Prévu pour cette année	En cours	En retard	Non prévu	Non prévu	
Organisation						
Politique d'entreprise en SST	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Règlements SST	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Partage des responsabilités SST dévolues pour la direction, supervision, employés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Programme de formation incluant la SST dans les tâches opérationnelles (ex. transpalettes)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Comité SST	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Plan d'action annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Audit SST annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Programme de premiers soins : registres, secouristes, trousses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Conformité						
Procédure d'évacuation en cas d'incendie (plans) avec exercice annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
SIMDUT : fiches, étiquettes, formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Formation sur la réception et l'expédition des marchandises dangereuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sécurité des machines : protecteurs/dispositifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Procédure de cadenassage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Enquêtes et analyses d'accidents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Inspection des lieux de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Programme des équipements de protection individuelle SST	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Méthodes de travail de production incluant des mesures de prévention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Prévention avancée						
Réunions d'information SST	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Programme d'accueil des nouveaux employés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Programme d'entretien préventif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Permes de travail à froid à chaud	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Gestion de la sous-traitance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Programme de planification des mesures d'urgence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Interventions en ergonomie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Politique d'achat pour s'assurer du respect des normes SST	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commentaires généraux / Recommandations						

Les formations obligatoires en santé et sécurité du travail - un rappel

En vertu de l'article 51.9 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), l'employeur a en outre le devoir d'assurer au travailleur la formation, l'entraînement et la supervision appropriés afin que ce dernier ait l'habileté et les connaissances requises pour accomplir de façon sécuritaire le travail qui lui est confié.

Parmi les formations obligatoires

Le SIMDUT pour : système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail. Au Québec, la Loi sur la santé et la sécurité du travail, article 62.5, prévoit que les employeurs doivent informer et former leurs employés qui utilisent ou sont exposés à des produits chimiques contrôlés au travail.

Le Transport et expédition des marchandises dangereuses

En vertu du Règlement sur le transport des matières dangereuses (RTMD) article 6.1, toute personne qui manutentionne, demande le transport ou transporte des marchandises dangereuses doit, selon le cas, posséder une formation appropriée et être titulaire d'un certificat de formation ou effectuer ces opérations en présence et sous la surveillance directe d'une personne ayant une formation appropriée et un certificat de formation.

Chariot élévateur

Le Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) précise que tous les caristes doivent suivre la formation telle que décrite à l'article 256.3.

du travail

Des outils pour vous soutenir

Pour vous soutenir dans cette démarche de mise en conformité, l'ASP imprimerie a regroupé, à travers les fiches-outils de la série les eSSenTiels, les activités de prévention requises dans toutes les entreprises. Basées sur les principales règles, normes et lois en santé et sécurité du travail et les bonnes pratiques observées dans des entreprises du secteur, ces fiches-outils vous guideront dans vos efforts de prévention visant à mettre en place un programme de prévention. Elles sont disponibles sur le site Web de l'ASP imprimerie : www.aspimprimerie.qc.ca, sous la rubrique *Prévention@distance*.

Les fiches-outils de la série les eSSenTiels ...

- ... pour être prêt à agir en cas d'accident ou d'incendie
- ▶ Premiers soins et premiers secours
- ▶ Prévention incendie

Les récipiendaires des bourses de l'ASP imprimerie



Félicitations aux gagnants qui arriveront dans le secteur de l'imprimerie déjà sensibilisés à l'importance de la prévention en imprimerie.

... pour contrôler les risques (mécaniques, chimiques et autres) dans son milieu de travail

- ▶ Aménagement des aires de travail
- ▶ Gestion des matières chimiques
- ▶ Sécurité des machines

... pour maintenir la sécurité au quotidien

- ▶ Inspection planifiée
- ▶ Inspection des lieux de travail

Pour aller plus loin

En plus de pouvoir consulter ces fiches-outils sous la section *Prévention@distance* du site Web de l'ASP imprimerie, il vous est possible, en complétant les questionnaires dynamiques, d'obtenir, pour chacun des thèmes abordés, un plan d'action sur mesure. ■



Formations multi-entreprises Automne 2008

À CONSERVER

Conduite préventive du chariot élévateur

- 10 septembre – 8 h 30 à 12 h
- 23 octobre (Québec) – 13 h à 16 h 30

Cette formation permet aux caristes et à leurs superviseurs de reconnaître les risques associés à l'usage du chariot élévateur et ses particularités, d'appliquer les principes liés à la stabilité du chariot élévateur et d'établir l'utilisation sécuritaire du chariot élévateur.

Nouveau! Utilisation sécuritaire des plateformes élévatrices

- 10 septembre – 13 h 30 à 15 h 30

Cette formation permet aux utilisateurs de plateformes élévatrices d'identifier les risques associés à leur utilisation, de reconnaître les techniques d'utilisation sécuritaire et d'identifier les éléments à inspecter sur la plateforme élévatrice.

SIMDUT en imprimerie

- 1^{er} octobre – 8 h à 10 h

Cette formation permet à toutes personnes qui utilisent ou sont exposées aux produits chimiques ainsi que leurs superviseurs de connaître les obligations légales associées au SIMDUT et de comprendre ses composantes.

Réception et expédition des marchandises dangereuses

- 1^{er} octobre – 10 h à 12 h

Cette formation permet aux employés et aux superviseurs affectés à la réception, à l'entreposage et à l'expédition des marchandises dangereuses, caristes et acheteurs de reconnaître les obligations légales associées à la réception et à l'expédition des marchandises dangereuses et d'apprendre à utiliser un document d'expédition. Aussi disponible en ligne.

Prévention des troubles musculo-squelettiques en imprimerie

- 1^{er} octobre – 13 h 30 à 16 h

Cette formation permet aux directeurs, aux superviseurs et aux membres du comité SST de reconnaître les principaux troubles musculo-squelettiques (TMS) en imprimerie, d'identifier les risques liés au travail en imprimerie et de reconnaître les solutions pour réduire les facteurs de risque.

Faites preuve de diligence raisonnable en prévention

- 21 octobre – 8 h 30 à 12 h
- 23 octobre (Québec) – 8 h 30 à 12 h

Cette formation permet aux membres de la direction ainsi qu'aux superviseurs et membres du comité SST de reconnaître le cadre législatif québécois encadrant la prévention au travail et l'impact des amendements au Code criminel pour l'entreprise et ses représentants.

Action sur les machines

- 21 octobre – 13 h 30 à 15 h 30

Séance d'information pour aider les responsables en santé et sécurité à faire le point sur la sécurité des machines et le cadenassage.

Soyez formateur - Conduite préventive chariot élévateur et transpalettes électriques

- 27 novembre – 8 h 30 à 16 h 30

Cette formation permet aux formateurs internes, aux membres du comité SST ou à toute personne intéressée d'identifier la préparation requise pour une séance de formation, de reproduire la formation proposée par l'ASP imprimerie pour son entreprise et d'organiser l'évaluation des compétences pratiques et le suivi de la formation.

- Légende : ☆ Pour atteindre la conformité
☆☆ Pour progresser avec efficacité
☆☆☆ Pour devenir un chef de file

Pour information et inscription

ASP imprimerie
7450, boulevard des Galeries-d'Anjou
bureau 450, Anjou
☎ 514 355-8282
www.aspimprimerie.qc.ca
sous la rubrique Formation

Prix graphiprévention 2008

Félicitations à Transcontinental Métropolitain, récipiendaire du Prix graphiprévention 2008!



De gauche à droite devant : **Dominique Cormier** et **Pascal Cartier**. Derrière : **Jacques Tousignant***, **Nancy Thibault**, **Annick Boulanger**, **Nathalie Laurenzi****, **François Cormier** et **Michel Handfield***.

Bravo aux entreprises en lice!



► **Cascades Groupe Carton Plat - Lachute**
De gauche à droite : **Jacques Tousignant***, **Mathieu Rooke Provost**, **Michel Handfield*** et **Simon-Pierre Aubin****.



► **Dominion Blueline**
De gauche à droite devant : **Hubert Côté** et **Pierre Bernier**. Derrière : **Jacques Tousignant***, **Linda Bélanger**, **Thierry Tollis****, **Patrick Bélanger**, **Claude Charbonneau**, **Catherine Vézeau** et **Michel Handfield***.



► **Transcontinental Interglobe Beauce**
De gauche à droite : **Jacques Tousignant***, **Annick Gendron**, **Nancy Grondin**, **Michel Handfield*** et **Dany Mailloux****.

* Coprésidents ASP Imprimerie
** Conseiller (ère) ASP Imprimerie

L'assemblée générale

Plus de 175 personnes étaient au rendez-vous!



annuelle 2008

Georges Brossard,
un conférencier qui a
captivé l'auditoire
jusqu'au repas!



PHOTOS : MARIE-JOSÉE BERTRAND

Le conseil d'administration



De gauche à droite, au 1^{er} plan : **Normand Sarault**, Conseil patronal de l'imprimerie du Canada; **Jacques Tousignant**, Association des quotidiens du Québec; **Marie Ménard**, directrice générale; **Gaétan Cajolais**, Teamsters/Conférence des communications graphiques, section locale 555M (FTQ); **Geneviève Émond**, Conseil patronal de l'imprimerie du Canada. Au 2^e plan : **Larry Myles**, Teamsters/Conférence des communications graphiques, section locale 555M (FTQ); **Michel Handfield**, Syndicat canadien des communications de l'énergie et du papier, section locale 145; **Jean-Marc Robert**, Conseil patronal de l'imprimerie du Canada; **Gilles Duguay**, Fédération nationale des communications (CSN); **Stéphane Pimparé**, Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt (CSN); **Pierre-Paul Paradis**, Conseil patronal de l'imprimerie du Canada.

Jacques Tousignant et **Michel Handfield** ont été réélus à la coprésidence tandis que **Gilles Duguay**, en vertu des règles d'alternance, a été nommé trésorier.

Hommage aux comités SST



Pour souligner ses **25 ans**, l'ASP imprimerie a choisi de rendre hommage aux comités en santé et sécurité du travail qui oeuvrent en imprimerie.



Une idée de prévention de Faciliter l'accès



Trois des cinq presses chez Quebecor World LaSalle sont dotées au total de 20 plateformes donnant accès aux plaques. Les pressiers doivent les soulever pour pouvoir installer, nettoyer ou remplacer les plaques.



Les plateformes donnant accès aux plaques s'ouvraient à l'aide d'un mécanisme pneumatique. En plus de nécessiter de fréquentes réparations, ce mécanisme requérait des efforts physiques importants.



D'une main, les pressiers devaient soulever la plateforme (le poids estimé : 40 lbs) et de l'autre, ils devaient installer une goupille de sécurité pour la maintenir ouverte. Pendant leur quart de travail, les pressiers sont appelés à ouvrir les plateformes de 3 à 4 fois.



Goupille de sécurité.

Quebecor World LaSalle a modifié le mécanisme d'ouverture des plateformes donnant accès aux plaques afin de réduire les risques de TMS chez les pressiers.

Dans le secteur de l'imprimerie, les troubles musculo-squelettiques (TMS) demeurent importants. Le nombre de lésions indemnisées par la CSST année après année en témoigne. Quebecor World LaSalle a pris des moyens pour réduire les risques de TMS chez ses pressiers en facilitant l'ouverture des plateformes qui donnent accès aux plaques.

Quebecor World LaSalle est une entreprise spécialisée dans l'impression de circulaires qui compte 230 personnes à son emploi.

Le problème

Trois des cinq presses chez Quebecor World LaSalle sont dotées de plateformes que les pressiers doivent soulever pour accéder aux plaques dans le but de les installer, les nettoyer ou les remplacer. Les pressiers sont appelés à ouvrir ces plateformes à raison de 3 à 4 fois par quart de travail. Actionnées par un mécanisme pneumatique, les 20 plateformes (réparties sur trois presses) pèsent l'équivalent de 40 lbs chacune. D'une main, le pressier devait ouvrir la plateforme et de l'autre, fixer une goupille de sécurité pour la maintenir ouverte. Ces manipulations, en raison du poids des plateformes notamment, contribuaient à augmenter les risques de blessures au niveau de la nuque et des épaules.

C'est le constat qu'a fait le comité de santé et de sécurité du travail de l'entreprise après analyse du registre des incidents. Il a donc entrepris de trouver une solution afin de réduire les risques de TMS et, par la même occasion, résoudre les problèmes récurrents de bris du mécanisme d'ouverture des plateformes.

La solution

Le comité de santé et de sécurité du travail a soumis le problème à l'équipe mécanique. S'inspirant de ce qui existe déjà sur une autre machine, cette dernière a suggéré de remplacer le mécanisme d'ouverture des plateformes (pneumatique) par un mécanisme à ressort à tension ajustable qui permet :

- ▶ de réduire considérablement le poids de la plateforme (6 lbs au lieu de 40 lbs)
- ▶ de maintenir l'ouverture de la plateforme sans avoir recours à une goupille de sécurité
- ▶ d'être plus résistant au mouvement fréquent d'ouverture et de fermeture.

La plateforme que le pressier soulève s'incline à plus de 90°. Ainsi, advenant que le ressort cède, la plateforme ne risque pas, par force gravitationnelle, de retomber sur le pressier. C'est pourquoi cette solution ne requiert pas l'ajout d'un dispositif de retenue. Il importe par ailleurs de préciser que les ressorts utilisés sont surdimensionnés par rapport à la charge à soulever; ils sont conçus pour soulever une charge de 300 lbs alors que les plateformes nécessitent une poussée maximale de 40 lbs. Cette solution est donc très sécuritaire.

Quebecor World LaSalle aux plaques pour réduire les risques de TMS

Les ressorts utilisés sont conçus pour soulever une charge de 300 lbs alors que les plateformes nécessitent une poussée maximale de 40 lbs.

Considérant tous ces bénéfices, le comité a proposé d'en faire l'essai. Un prototype a été développé à l'interne puis installé sur une des presses pour être testé pendant un mois. Les essais se sont avérés probants. Les pressiers ont en effet grandement apprécié le fait d'avoir beaucoup moins d'efforts à fournir pour soulever les plateformes et de ne plus avoir à fixer de goupilles de sécurité pour maintenir leur ouverture.

La conception du nouveau mécanisme d'ouverture des plateformes a été réalisée à l'interne et sa fabrication a été confiée à un fournisseur externe au coût de 3 500 \$ l'unité. Le remplacement des mécanismes d'ouverture des plateformes a débuté en juillet 2007 et devrait être complété d'ici la fin de l'année 2008.

Par cette idée de prévention, le comité de santé et de sécurité de Quebecor World LaSalle a atteint son objectif qui consistait à réduire les risques de TMS chez les pressiers. Par la même occasion, il a résolu le problème récurrent de bris du mécanisme d'ouverture des plateformes.

Par la mise en place de cette idée de prévention, l'entreprise a fait la démonstration qu'il est possible d'intégrer la prévention à la productivité.



Pour réduire les risques de TMS et les bris mécaniques, l'équipe mécanique a proposé de remplacer le mécanisme pneumatique par un mécanisme à ressort à tension ajustable.



Le mécanisme à ressort à tension ajustable a l'avantage d'alléger la plateforme; le poids à soulever correspond à 6 lbs au lieu de 40 lbs.



L'utilisation d'un mécanisme à ressort à tension ajustable fait en sorte qu'une fois la plateforme soulevée, il n'est plus nécessaire d'utiliser une goupille de sécurité pour maintenir son ouverture.

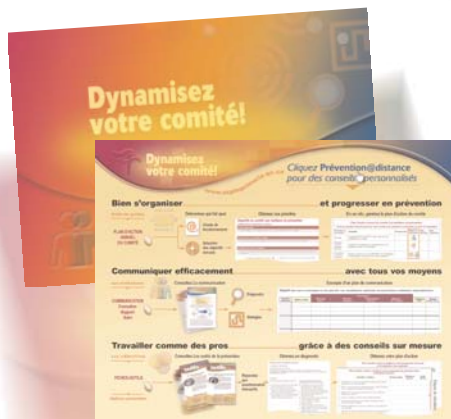


Le comité de santé et de sécurité. Au 1^{er} plan, de gauche à droite : Denis Richer, Denis Tarif, Guy Sauvageau, Mike Colanero, Carol Roy et Gilles Morache. Au 2^e plan : Line Michaud, Jean-Claude Caron et Sylvain Beaucage, chef de la maintenance.

Dynamisez votre comité en santé et sécurité du travail...

en suivant la
nouvelle formation
ayant pour titre

- ▶ **Dynamisez votre comité** dans le cadre de laquelle les membres de votre comité SST apprendront à identifier les compétences d'un comité dynamique et à cibler les projets en prévention avec méthode.



en téléchargeant
différents outils
dont

- ▶ le **guide d'information** portant sur ce que tout comité devrait savoir
- ▶ le **formulaire** pour aider les comités à bien gérer leurs réunions
- ▶ le **Carnet des fiches d'inspection préventive** (regroupant 17 fiches d'inspection).



**Vos conseillers
en prévention**



SIMON-PIERRE AUBIN



DANY MAILLOUX



THIERRY TOLLIS

**Vos commentaires
sont appréciés!**

Pour nous faire part de
vos commentaires ou suggestions

☎ 514 355-8282 ou

dlaganiere@aspimprimerie.qc.ca

Copie non livrable, retourner à :

Association paritaire de santé et de sécurité du travail
secteur imprimerie et activités connexes
7450, boul. Les Galeries d'Anjou, bureau 450
Anjou (Québec) H1M 3M3

POSTE MAIL

Envoi de publication canadienne
numéro de convention :

40042244